



ASSOCIATION DES HABITANTS DE LA VIEILLE VILLE DE SION
1950 SION 2

Sujet:	Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AHVV
Lieu:	Salle des Solives – Maison Supersaxo, 1950 Sion
Date:	3 avril 2025

Sujet	Détails
Ouverture de l'Assemblée	Le Président, Mr Lucien Richard, ouvre l'Assemblée à 19h00 en souhaitant la bienvenue aux membres présents.
Liste des présences	- Il est demandé aux membres présents de signer la liste des présences 29 membres sont présents.
Nomination des scrutateurs	2 scrutatrices sont nommées pour la séance, Mme Kouki de Riedmatten et Mme Béatrice Marty
Ordre du jour	L'ordre du jour est présenté par Mr Lucien Richard et validé par l'Assemblée. Il est mentionné que Mme Nathalie Chavaz-Constantin ne pourra malheureusement pas être présente et que Mr Varone est remplacée par Mme Cliche.
Procès-verbal de l'AG de 2024	La lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2024 n'est pas demandée. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2024 est adopté à l'unanimité.
Comptes 2024	- La Caissière Mme Bettina Hug procède à la lecture des comptes. - Le total du bilan au 31.12.2024 s'élève à CHF 8'461.22 - Les produits se sont élevés à CHF 12'551.65, les charges à CHF 13'947.98. L'exercice comptable se solde donc par une perte de CHF 1'396.33
Rapport des vérificateurs de comptes	- Mme Céline de Lavallaz, au nom de Kouki de Riedmatten vérificateur de comptes, donne lecture du rapport des vérificateurs de comptes. - L'Assemblée accepte les comptes tels que présentés et donne décharge aux organes responsables à l'unanimité.
Nominations et démissions	- Pas de démissions ou nominations - Le Comité est confirmé dans ses fonctions comme suit : - Président : Lucien Richard - Vice-présidente : Jacqueline Fontannaz Richard - Caissière : Bettina Hug - Secrétaire : Céline de Lavallaz - Membre : Dominique Fournier - Membre : Sébastien Reuse - Vérificateurs de compte : Aucun membre présent n'exprime la volonté de prendre le rôle de vérificateur des comptes. Les vérificateurs des comptes, Kouki de Riedmatten et Raphaël Marclay, sont confirmés dans leur rôle.



Mot de Président	• Mr Lucien Richard procède à la lecture de son rapport annuel : Il souhaite tout d'abord la bienvenue à tous les membres présents et les remercie pour leur présence. 2024 a été marqué par les 30 ans de l'Association des Habitants de la Vieille Ville. A cette occasion, l'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue à Energypolys au Centre Pédagogique de Prévention des Séismes. Une belle expérience qui a été appréciée par les membres présents. De plus, l'Association a bénéficié du soutien de la Ville de Sion et de la Bourgeoise de Sion pour la réalisation d'un projet culturel. Cette initiative a reçu beaucoup de commentaires positifs. Les œuvres seront visibles à partir de la semaine prochain sur le site internet de l'AHVV. Le comité constate qu'il y a peu de nouveaux membres chaque année. 2025 se focalisera donc notamment sur la rencontre des nouvelles familles dans la Vieille Ville avec des activités orientées enfants et famille (atelier de Pâques le dimanche 13 avril 10h00-13h00 à l'Espace Culturel) ainsi que sur notre traditionnelle Fête de quartier (samedi 24 août).
Maison de quartier & Projet participatif	• Mme Sylvie Cliche (Coordinatrice des quartiers de la Ville de Sion) confirme la possibilité d'un local à partager avec une autre association. Le lieu sera confirmé dans les prochaines semaines. • Mme Sylvie Cliche rappelle que toutes les associations de quartier peuvent soumettre un projet participatif répondant à un intérêt collectif et/ou à l'amélioration de la qualité de vie. Le délai de soumission pour 2025 est fixé au 30 avril. Plus d'informations sont disponibles sur le site de la Ville sous « vie de quartier ».
Divers	Divers sujets sont abordés, notamment : • Buts premiers et secondaires de l'Association • Utilisation du local comme lieu de rencontre et/ou d'activités • Gestion des déchets en Vieille Ville • Sécurité à la sortie des parkings de la Cible et du Nord
Clôture de l'Assemblée	• La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée est clôturée à 20h30 • L'Assemblée est invitée à participer à un apéritif